Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 205

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-285649

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Tôts les djeudis, le djô di mairtchie d'Altkirch, ces fannes s'en vint aivo des corbeilles. (a ce que est yé des marchaindies dedains, n'enppes de dains tos). Lai Compaignie pô ci djô l'y, livre un vagon, exprès po ces fannes. Ce vos saivint qué saibait. Le conducteur a oblidgie d'airâtai le train bin des cô, po en bottai doux tras ai tierre : ai se baittent.

Ai l'à des fannes que vint à mairtchie, ran que po se péssai le temps, ai dépensant pu de sous qu'ai naint retierie.

I crais qu'est nié des mêmes dains note pays.

Vos allai dedains in cabaret, ai yé pu de fannes que d'hannes, aipeu çâque ai boiyant bin. Ce ne serait ran c'est ne fayaipe que yos hannes les raimanechinppent ai l'otâ.

Chto que en pailleront de faire un régional de nos sans, y veut être le premie po votai oui, poche que si aivô enne fois enne fanne, y sairô quitte de l'allai retieuri.

Ci djeune coppou.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 203 du *Pays du Dimanche :*

795. CHARADE.

Secrétaire. — *Variantes* : Reliquaire. Notaire. Mandat ire. Bibliothécaire. Célibataire.

796. PROBLÈME POINTÉ.

Il faut suivre la fortune dans ses caprices et la corriger quand on peut.

BONAPARTE.

797. DOUBLE ACROSTICHE.

CHEMINÉE	RAMONEUR
HA	R
OL	A
DO	M
IL	O
VA	N
OC	E
TA	U
MI	R

798. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

LE COLIBRI.

S'éveillant,
Babillant,
Au jour qui naît et brille,
Son petit corps scintille
D'émeraude et d'azur
Et d'or pur.
Fleur qui cherche sa tige,
Le voilà qui voltige,
L'aurore en a souri.

BÉRANGER.

Ont envoyé des *solutions partielles :* MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; L'hypocrisie est le fort du socialisme à Porrentruy ; Un pauvre ouvrier recevant des aumônes généreuses sans honte ; La confession triomphe de ses détracteurs ; Grassmaun, Odermatt et Wolf, le trio malpropre des détracteurs de l'Eglise.

803. CHARADE.

Mon *premier* est acide et mon *second* menu ;
Mon *tout* pour un escroc est partout reconnu.

804. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe :

Fatigue. — Couché. — Taudis — Svelte. — Tendresse. — Vase. — Gourdin. — Oter. — Avantage. — Parfum. — Rêve. — Dormir — Frayeur.

805. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin du Proverbe :

Léger. — Ouest. — Dur. — Haine. Coucher. — Vieillard. — Blanc. — Hardi. — Carré. — Mollesse. — Ignorant. — Droit. — Endormir.

806. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Salle à manger antique.
X X X X X X	2. Au dessous de la tête.
X X X X X	3. Contraire de géante.
X X X X	4. Ancienne mesure.
X X X	5. Pour ouvrir la serrure.
X X	6. Article.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *17 courant.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 15 à 2 h. pour décider si la place d'instituteur de la classe supérieure sera mise au concours.

Cornol. — Le 15 décembre à 1 h. pour prendre connaissance du rapport de la commission des vérificateurs des comptes et éventuellement approuver ces derniers ; procéder à la revision du règlement des sapeurs-pompiers.

Delémont. — Assemblée paroissiale le 8 à 11 h. au Théâtre pour passer les comptes et voter le budget.

— Assemblée communale le 8 à 10 h. 1/2 pour décider la conversion des dettes ainsi que la conclusion d'un emprunt.

Grandval. — Le lundi 9 à 9 h. du matin pour renouveler les autorités communales, fixer le budget etc...

Genevez. — Le jeudi 12 à 9 h. pour renouveler la série sortante, s'occuper du placement d'une personne sourde et muette et prendre connaissance des plans et devis de la maison d'école des métairies.

Les Bois. — Lundi 9 décembre à 9 h. 1/2 pour passer les comptes, nommer deux conseillers et le maire démissionnaires.

Muriaux. — Le samedi 14 à 1 h. pour adjuger l'ouverture des chemins, statuer sur une demande d'échange de terrains.

Malleray. — Assemblée bourgeoise le samedi 14 à 7 h. du soir pour renouveler les autorités, ratifier des achats de forêts, etc...

Montsevelier. — Le 15 de 10 à 2 h. pour renouveler la série sortante du Conseil.

— A 2 h. 1/2 assemblée communale pour voter le budget et le taux de l'impôt, statuer sur des ventes de terrains.

Peuchapatte. — Le lundi 9 à 1 h. pour s'occuper d'un ancien bâtiment, de la clôture des pâturages et de l'ouverture des chemins.

Saignelégier. — Le samedi 14 à 9 h. du matin pour accepter le plan d'alignement, statuer sur des demandes de terrains et sur une subvention pour la route Soubey à St-Ursanne ; renouveler les autorités communales ; nommer une institutrice, etc...

Soubey. — Le jeudi 12 à 9 h. du matin pour voter un subside à l'école de Froidevaux et au télégraphe, arrêter le budget, renouveler la série sortante du conseil.

— Immédiatement après assemblée de l'arrondissement de digues pour nommer une commission.

Vicques. — Le 8 décembre pour ratifier une vente de bois, s'occuper des corvées et du règlement de jouissance des bons communaux.

Cote de l'argent

du 4 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 97.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 99.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Tableau magique

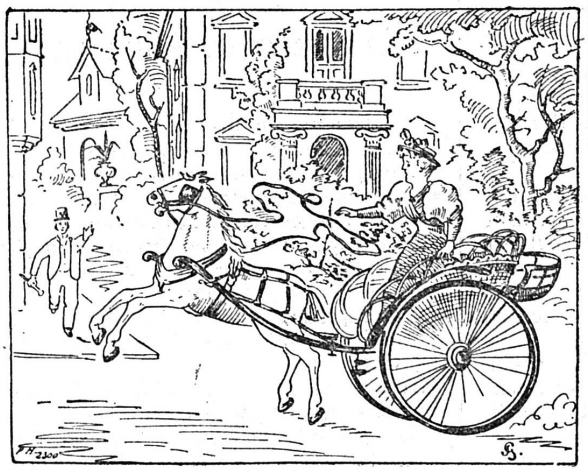

Le cheval a pris le mors aux dents et a renversé le cocher. Mais où celui-ci est-il tombé ?

Bons mots.

La femme de X... est entêtée comme une mule.

Le mari s'en plaint :

— Oh ! mon Dieu ! s'écrie-t-il souvent, que ma moitié est donc entière !

* * *

Boireau, invité à dîner chez Rapineau, fait la grimace en avalant un verre de vin aigrelet que lui a servi son amphitryon.

Et comme ce dernier se décide en soupirant à remplir le verre de nouveau :

— Merci, fait Boireau en mettant la main sur le verre, mais il ne vous en restera plus pour la salade !